



CSA DU 27 JANVIER 2025,
Académie de Montpellier
Déclaration liminaire du SNALC

Madame la rectrice, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration, Mesdames et Messieurs les membres élus du comité,

Le SNALC a bien noté que, selon le premier ministre, « L'éducation est à sa place, la première ». Toutefois, il semble qu'il ne parlait que de l'ordre protocolaire, et non de la réalité de la politique éducative menée. Cette politique, impressionnante de constance malgré les changements de visages que nous constatons tous les trois mois environ, obtient des résultats tout aussi constants : ils sont, invariablement, médiocres.

Le rattrapage salarial des enseignants, objectivement sous-payés par rapport au reste de la catégorie A dans la fonction publique d'État ? Médiocre. La prise en compte de l'école inclusive sur les conditions de travail et d'enseignement des collègues ? Médiocre. Les résultats des réformes pédagogiques menées depuis le premier quinquennat d'Emmanuel Macron ? Très médiocres.

On peut objectivement parler d'un ministère en crise. Habituellement, le SNALC laisse le bénéfice du doute à la personne nommée aux responsabilités, car nous jugeons les actes et non les personnes, et encore moins leur couleur politique. Pourtant les quelques déclarations de la nouvelle locataire de la rue de Grenelle nous laissent peu d'espoirs quant à la ligne qui sera la sienne. Nous attendons d'une ministre qu'elle défende ses personnels : d'autres y arrivent, mais rarement à l'Éducation nationale. Nous attendons qu'elle prenne conscience du champ de ruines qu'est aujourd'hui notre Institution, pourtant l'un des piliers de la République. Qu'elle voie le mépris avec lequel on traite les AESH, les AED. Qu'elle constate la quasi-disparition de la santé scolaire. Qu'elle admette que si telle ou telle réforme est rejetée par nos professions, ce n'est pas parce qu'elle aurait été « mal comprise », et qu'il conviendrait de faire davantage de « pédagogie ». Les spécialistes de la pédagogie, c'est nous, justement. Et nous pouvons, du haut de nos compétences professionnelles, signaler que les ministres précédents, ont été, dans ce domaine, légers. En revanche, sur les compétences « enfumage » et « poussière sous le tapis », le niveau monte.

Le SNALC tient à la disposition de la Ministre et par extension de sa représentante que vous êtes, Mme la Rectrice, ses analyses, ses enquêtes — par exemple sur les groupes en 6e/5e ou sur le traitement des personnels en situation de handicap. Nous jouerons notre rôle d'expert, de porte-voix de nos collègues. Nous attendons l'abandon du pacte et le reversement de son enveloppe dans une revalorisation salariale pour tous. Nous attendons que les collègues soient entendus sur les diverses mesures du « choc des savoirs », dont la beauté sur le papier (nous n'avons pas peur de le dire) n'a eu d'égale que la laideur des conditions concrètes de mise en œuvre.

L'École et ses personnels n'ont que faire aujourd'hui des bisbilles politiciennes, des postures et des symboles. L'École et ses personnels ont besoin de gens qui maîtrisent les dossiers, et qui dans le cas contraire se mettent au travail. Nous avons besoin de gens qui gagnent des arbitrages, qui voient à long terme et qui sont capables d'admettre leurs erreurs passées et d'œuvrer dans l'intérêt de notre pays. La façon dont nous avons été traités a affaibli la République.

La dotation présentée ce jour montre que la voie professionnelle commence à être considérée avec bienveillance, mais nous ne sommes pas dupes sur les chiffres, car certains ETP ne vont pas se concrétiser en emplois pérennes. En effet, nul besoin d'être un expert pour comprendre que les ETP qui servent à couvrir les FCIL et autres mentions ne sont pas des créations de postes, mais des opportunités de renforcer encore la contractualisation qui gangrène notre ministère.

Sur le volet collègues, on ne peut que dénoncer la perte horaire quand on sait la difficulté de créer des groupes « raisonnables » en 6^{-ème} et 5^{-ème} et que cela se fait au détriment des options et autres dédoublements notamment en SVT et Sciences physiques, où l'importance des TP est désormais balayée d'un revers de main lors de l'étude des TRM. Cette baisse horaire en collège démontre bien aussi l'enfumage qu'ont subi les professeurs de technologie quand on leur a promis qu'ils gagneraient plus d'heures en 5^{ème}...

Le collège est le maillon faible du système et c'est lui qui connaît la plus grande pénurie au prétexte d'une baisse démographique quand la réalité démontre que depuis plusieurs années nos élèves du public fuient vers le privé. Rappelons que l'an dernier, si nos collèges publics gagnaient 224 élèves, les collèges privés en gagnaient 749 ! Et cette année, nos collèges publics perdent 1115 élèves, quand le privé n'en perd que 15...

Si le lycée Général et Technologique reste stable, avec une très faible baisse démographique (une centaine d'élèves), on pourra s'étonner du fait que rien n'est fait pour assouplir des conditions de travail dégradées, avec notamment des classes de seconde surchargées. Rappelons que le taux d'encadrement moyen en LGT est de 30,5 (CSAMEN) ; c'est beaucoup trop. Les parents qui le peuvent ne s'y trompent pas ; si 15,7% de nos lycéens étaient scolarisés dans le privé en 2019, ils sont aujourd'hui 16,8% à avoir quitté l'enseignement public dans notre académie.

Concernant le premier degré, on notera qu'il redevient le parent pauvre des dotations. Vos chiffres mettent en avant un taux d'encadrement plus favorable ces dernières années certes, mais il faut tout de même rappeler que nous sommes partis de très loin, et que nous restons à l'heure actuelle bien en deçà des pays comparables de l'OCDE. Et rappeler aussi que l'inclusion systématique commence à poser de sérieux problèmes que les PIAL et les PAS ne résolvent pas...

Le point positif reste la création d'emplois de CPE qui rappelons le, ont été décimés ces dernières années. Dommage que cela s'accompagne d'une politique académique délétère en matière de CDISation des AED. Les vies scolaires de notre académie ont besoin de plus de stabilité pour construire les conditions propices à une tranquillité scolaire trop fragile actuellement.

Pour conclure, madame la rectrice, vous savez comment fonctionne le SNALC, de façon pragmatique, car nous n'avons aucun intérêt à bloquer le système. Nous n'avons qu'un seul intérêt, que nos élèves et nos étudiants soient bien encadrés, que les conditions de travail des personnels ne soient pas dégradées. De façon transparente et non dogmatique nous ne voterons favorablement que pour les augmentations de dotation.